

Moto nautique et environnement naturel

Fiche réalisée par l'Agence Fédérale allemande pour la protection de l'Environnement (L'agence BFN est l'institution scientifique nationale et internationale de la Fédération allemande pour la protection de l'environnement. Il s'agit d'une institution de recherche fédérale appartenant au Ministère de l'Environnement)
www.natursportinfo.de/nsi_wassermotorrad.html

Situation légale

En Allemagne, l'utilisation de vnm sur les cours d'eau est autorisée dans le cadre d'excursions et de randonnées pendant des plages d'horaires autorisées. Sur tous les lacs intérieurs comme sur le lac de Constance, l'utilisation de vnm est interdite afin de protéger la flore et la faune ainsi que la sécurité des baigneurs. Seule exception : le lac artificiel *Geierswalder See*, dans la région de Lausitz, aménagé sur un ancien site d'exploitation de charbon. Sur les eaux suisses et autrichiennes les motos nautiques sont interdites.

Impact sur l'espace naturel

Modifications par des mesures d'aménagement et d'imperméabilisation des berges

- rampes ou grues pour la mise à l'eau les véhicules, accès pour la circulation, stationnements
- parfois modification du profil des berges pour les accès
- consommation d'espace naturel
- conflits avec les zones humides ou l'habitat des vivaces et l'espace de vie indispensable pour beaucoup d'animaux et de plantes
- impact sur les sols en bordure des rivages
- impact en raison du tassement des sols

Modifications directes des structures de la végétation et des biotopes

- modification de la végétation existante et des espaces vitaux
- pour les typologies protégées cela signifie souvent la perte de l'espace vital

L'impact le plus ample sur les espèces et les éco-systèmes relève des nuisances sonores et visuelles :

Nuisances sonores, production de bruit et impacts liés

- les motos nautiques appartiennent à la catégorie la plus bruyante parmi les véhicules nautiques
- les bruits sont la cause d'une multitude d'atteintes concernant différentes espèces, surtout des troubles du comportement et du mode de vie, ce qui a pour conséquences des réactions de fuite et d'évitement
- le bruit peut nuire également à la communication spécifique aux différentes espèces d'animaux – masquant les signaux de communication et ainsi p.ex. compromettant l'accouplement, le marquage du territoire, la communication entre petits et adultes, la détection des ennemis.
- en dehors des bruits aériens, les bruits émis sous l'eau peuvent représenter un impact négatif

Nuisances visuelles et impact

- parmi les nuisances visuelles on compte tous les stimuli visuels (mouvement, réflexion, lumière) qui représentent pour certaines espèces un impact nuisible
- la présence de l'homme induit chez beaucoup d'animaux une réaction de crainte et de fuite
- les vitesses élevées et les mouvements rapides des motos nautiques ont un impact de renforcement des conflits, car ils sont incalculables et surprenants pour les animaux

Conséquences des nuisances sonores et visuelles

- stress, modifications des activités typiques, perte d'énergie, diminution de la condition des animaux ou réaction de fuite ou d'évitement dans les différents habitats
- éventuellement refoulement des animaux de leurs habitats (zones de ponte, de nidification, de reproduction, habitat d'alimentation, zones de repos, de mue et d'hibernation)
- perte et respectivement dévalorisation qualitative d'habitats partiels
- diminution du taux de reproduction et probabilité de survie de certains individus
- diminution des populations ou dans le cas le pire, extinction de populations locales
- les espèces sensibles se trouvent en particulier parmi les oiseaux ainsi que parmi les mammifères grands et moyens

Impact mécanique

- les impacts négatifs de la formation de vagues par les bateaux et la circulations nautique sur des formes spécifiques de végétation des berges – en particulier les roselières, ont été prouvés par de nombreuses études. Les roselières sont protégées par la loi en tant que biotopes et espaces vitaux pour une multitude d'animaux.
- impact direct de la houle sur les animaux
- la houle peut provoquer des courants, problématiques pour les juvéniles
- dégâts directs mécaniques sur les plantes aquatiques et subaquatiques, les plantes de la zone de rivage et la totalité de la faune et flore de ces secteurs

Dépôts et impacts structurels (substances en suspension et sédiments)

- en raison de la possible circulation dans les eaux à faible profondeur, formation de tourbillons
- pour certains organismes, les tourbillons représentent une mise en danger de leur évolution
- les espèces vivant sur les fonds peuvent être particulièrement touchés même pour des durées d'exposition courtes
- dépôts avec impact structurel en particulier dans le domaine aquatique sont documentés
- pour certaines espèces de poissons des événements épisodiques ou périodiques peuvent avoir comme conséquence l'expulsion des individus ou le recouvrement du frai pouvant mener à des dommages

Progression et déploiement des espèces néophytes

- introduction d'espèces néophytes par la circulation des véhicules nautiques circulant dans d'autres eaux